

Thuin, le 17 janvier 2021



Association sans but lucratif

Sous le haut patronage de
S.M. le Roi, affiliée à l'ISSF et
au COIB

Fédération Sportive reconnue
par l'Exécutif de la
Communauté Française

INFORMATIONS SPORTIVES

Mesdames, Messieurs, Membres de l'URSTBF, Administrateurs de clubs, des Commissions provinciales ou régionale, Tireurs sportifs,

Dans la perspective des différentes compétitions internationales à venir, sous réserve de l'évolution des mesures liées au Covid-19, à savoir :

Championnat d'Europe à Osijek
Différentes World Cup ainsi que des Grands Prix
Des compétitions poudre noire
etc.

L'URSTBF a, par l'entremise de son Directeur Technique, adressé une demande officielle, appuyée par le COIB, auprès de la Ministre des Sports Valérie Glatigny pour obtenir une dérogation d'ouverture des stands de tir francophones en urgence pour y organiser des entraînements et des sélections uniquement pour les tireurs de l'équipe nationale et susceptibles de participer à des évènements majeurs en 2021.

Car envoyer des tireurs sans entraînement n'a pas de sens et risque, non seulement de démotiver davantage nos tireurs mais aussi de perdre des possibilités de sélection à haut niveau.

Dès réception de cette dérogation nous ne manquerons d'en avvertir les tireurs sélectionnés ainsi que d'organiser les différents entraînements au sein des infrastructures disponibles.

Nous restons attentifs à l'évolution du milieu sportif et ne manquerons pas de revenir vers vous dès que des évènements nouveaux nous seront communiqués.

Nous vous présentons, Mesdames et Messieurs, nos salutations sportives.

Pour le Conseil d'Administration,

Joël ROBIN - Président.